

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Eric Lucas

Date: 2026-01-19

Bonjour,

Quand deux des trois villes affectées par le tracé ferroviaire proposé retirent leur appui à cause du manque d'acceptabilité sociale et des nombreux risques démontrés, il me semble que la conclusion est que l'emplacement de la ligne de chemin de fer n'est pas convenable et n'est pas dans l'intérêt des communautés affectées.

Le résultat du référendum organisé par la ville de Frontenac confirme l'opposition des citoyens au tracé proposé. Je considère qu'il est important d'écouter la position des citoyens qui comprennent les enjeux et qui se sont exprimés de façon démocratique.

L'Office des transports du Canada doit respecter la position des 2 municipalités et doit reconnaître l'opposition ferme des gens de Frontenac.

Merci

Eric Lucas